

Bulletin d'inscription aux Marchés Nocturnes 2018 du Pays d'Uzès

ALIMENTAIRE

NOM Prénom :RAISON SOCIALE :
ADRESSE :
.....
Tél : Mail :
Site web :Statut professionnel :

Je m'inscris aux marchés suivants (de 19h à minuit) :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Mercredi 18/07 : Saint Quentin la Poterie | <input type="checkbox"/> Mercredi 08/08 : Saint Maximin |
| <input type="checkbox"/> Vendredi 20/07 : Saint Laurent la Vernède | <input type="checkbox"/> Vendredi 10/08 : Garrigue Sainte Eulalie |
| <input type="checkbox"/> Mercredi 25/07 : La Capelle et Masmolène | <input type="checkbox"/> Mercredi 15/08 : Flaux |
| <input type="checkbox"/> Vendredi 27/07 : Aigaliers | <input type="checkbox"/> Vendredi 17/08 : Sanilhac et Sagriès |
| <input type="checkbox"/> Mercredi 01/08 : Saint Siffret | <input type="checkbox"/> Mercredi 22/08 : Blauzac |
| <input type="checkbox"/> Vendredi 03/08 : La Bruguière | <input type="checkbox"/> Vendredi 24/08 : Montaren et Saint Médiars |

Produits exposés (joindre des photos du stand et des produits présentés):

.....
Assiettes proposées (si oui description): oui –non

.....
Nombre de ml demandés (4 ml maximum):.....ml **Puissance électrique demandée** :.....
Présence d'un barnum ou de matériel indispensable à la vente (véhicule...) : oui-non, **dimension** :m surm
La commission se réserve le droit de refuser les véhicules.

Pensez à vous munir du matériel nécessaire : tables, chaises, parasols, éclairages, rallonges...

- Je reconnais avoir pris connaissance de la **Charte des marchés nocturnes 2018 du Pays d'Uzès** et m'engage à la respecter.
 - Je certifie que l'ensemble des produits mis en vente sur ce marché est issu de ma production, de mon exploitation (pour les agriculteurs), de mon atelier (pour les artisans/artistes).
- En 2017, j'ai participé aux marchés nocturnes du Pays d'Uzès : oui/non
- Je joins à ce bulletin :
- une attestation d'inscription à la Chambre des Métiers, à la Chambre d'Agriculture ou
 - une attestation d'inscription comme artiste libre (URSSAF).
 - une attestation d'assurance relative à la vente sur les marchés.
 - une attestation de formation à l'hygiène alimentaire** (pour les exposants du secteur alimentaire)

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Les candidatures des exposants en retard de paiement de leur frais de place 2017 ne seront pas examinées.

Après examen des dossiers par la commission organisatrice, vous recevrez confirmation des marchés pour lesquels votre candidature aura été retenue. A ce moment, vous aurez connaissance du montant total des frais de place à payer **par retour de courrier** à l'ordre du Comité de Promotion Agricole d'Uzès. Les frais de place de l'édition 2018 s'élèvent à **30 € HT soit 36 € TTC** par marché. La longueur maximale des stands est limitée à **4 ml**. Les producteurs se verront attribuer un N° qui sera le même pour tous les marchés auxquels ils participeront. En cas d'annulation de marché, la commission organisatrice sera susceptible de retenir tout ou partie des frais de place pour couvrir les dépenses engagées. **En cas d'absence lors d'un marché, merci d'informer la commission 48h avant la date de celui-ci par mail (comitepromotion@gmail.com).**

Le.....2018 à.....Lu et approuvé (manuscrit) Signature

Dossier d'inscription complet à retourner avant le **15 avril 2018** à : **Comité de Promotion Agricole de l'Uzège**
Commission Marchés Nocturnes – 2 Rue Joseph Lacroix - 30700 Uzès
(Tel : 04.66.01.60.04, Lundi, mardi, jeudi & vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h)